



## **Appel à intérêts**

### **Installation d'une clinique vétérinaire**

#### **Lamotte Beuvron (41)**

#### **Projet**

La Fédération Française d'Équitation lance un appel à intérêt dans l'objectif de mettre en place une clinique vétérinaire sur le site du parc équestre fédéral à Lamotte Beuvron (41).

La FFE recherche un vétérinaire, une société vétérinaire ou toute autre forme juridique en capacité d'exercer la médecine vétérinaire pour s'installer en location avec le matériel nécessaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'installation est en libéral. La FFE prendra en charge la construction des bâtiments.

Le projet pourra également s'effectuer via un fonds d'investissements.

#### **La Fédération Française d'Équitation**

Créée en 1921, la Fédération Française d'Équitation est une fédération olympique, délégataire d'une mission de service public. Elle représente 9.500 groupements équestres - qui sont ses adhérents - et plus de 670 000 licenciés en 2023, ce qui en fait la troisième fédération sportive de France.

Chargée de promouvoir et développer les activités équestres, la FFE est représentée à chaque niveau territorial par des Comités régionaux et départementaux. Outre la délivrance des licences, la FFE assure la formation des pratiquants et de leur encadrement, la définition des règles techniques et sportives, ainsi que l'organisation des compétitions.

La FFE a également vocation à favoriser toutes initiatives contribuant au bien-être et à la santé des équidés, et donc au progrès des sciences vétérinaires équines et à la formation des vétérinaires spécialistes équins.

#### **Le Parc équestre fédéral**

Le Parc équestre fédéral, situé au centre de la France à un carrefour d'autoroutes est le siège de la Fédération Française d'Équitation.

La FFE organise au Parc équestre fédéral de nombreuses manifestations sportives avec chaque année plusieurs milliers de chevaux qui viennent fréquenter les installations.

La participation aux compétitions est très forte et le site est amené à recevoir de plus en plus de chevaux et de poneys. Par ailleurs, le Parc équestre fédéral accueille chaque année de nombreux autres stages, séminaires, manifestations, salons et expositions.

#### **En chiffres**

- Un des 3 plus grands parcs équestres au monde,

- Un des 3 sites touristiques les plus visités du département,
- Un million de journées visiteurs par an,
- Plus de 300 journées d'exploitation par an,
- 400 hectares de parc arborés et de terrains sportifs,
- 2 hôtels, 55 chambres de standard 3\*,
- 200 lits d'hébergement type centre de vacances,
- 15 salles de réunion et de conférence, de 30 à 500m<sup>2</sup> (modulables, équipées et sonorisées)
- 3 restaurants pouvant servir jusqu'à 300 couverts chacun,
- 20 hectares de parking équipés,
- Une équipe entièrement dédiée à l'organisation d'événements et de réceptions.

### **Projet de clinique et conditions d'installation**

L'établissement de soins s'installera sous un statut indépendant et sera locataire des bâtiments. Il pourra collaborer à leur conception. Il participera à la rédaction d'un règlement intérieur et à la constitution du comité de coordination chargé de sa bonne application. Il recevra tout au long de l'année sa clientèle personnelle.

Les services de l'établissement de soins du vétérinaire pourront être sollicités par la FFE et devront pouvoir assurer pour les événements suivants :

- Le service de garde vétérinaires pour les 6 000 équidés présents sur le site à l'occasion des Championnats de France d'équitation.
- Les besoins sanitaires de toutes les autres manifestations équestres sur le site du parc équestre fédéral : stages, Grand Tournoi, Rendez-vous de Sologne, équipes de France.

En dehors de ces périodes, le plateau technique :

- Sera mis à la disposition des vétérinaires fédéraux pour le suivi médico-sportif des chevaux des équipes de France.

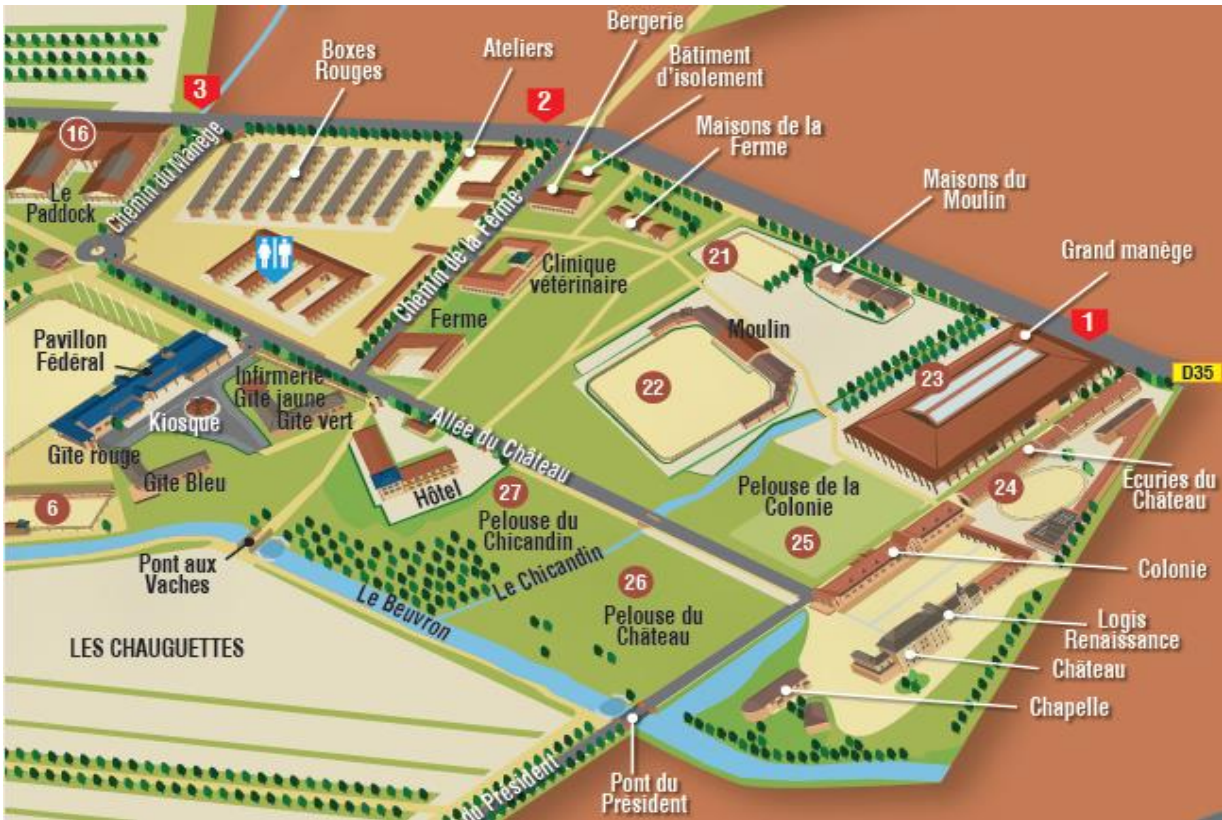
Les infrastructures du Parc équestre fédéral sont en capacité de recevoir des séminaires, des congrès, des stages, et plus généralement tous types d'activités nécessitant l'accueil dans un même lieu d'équidés et de tous personnels de santé équine.

## **LES INFRASTRUCTURES**

La FFE, propriétaire des locaux, sera le maître d'ouvrage des bâtiments. Le projet définitif sera finalisé avec le futur partenaire selon son budget.

### **Implantation**

Le projet s'insère dans l'évolution globale du Parc équestre fédéral, notamment dans le cadre du Carré International comprenant le Grand manège, le stade équestre, le Moulin et l'ensemble château.



## Le centre de soins

Les bâtiments s'inspireront de l'esthétique générale de type sognot développé sur l'ensemble du Parc.

Ils présenteront les caractéristiques nécessaires d'un équipement vétérinaire.

Le Centre vétérinaire bénéficiera d'une entrée spécifique permettant un accès direct des clients extérieurs

L'aménagement intérieur et les équipements techniques resteront à la charge du Partenaire.

Le projet est supervisé par le Professeur Jean-François CHARY qui peut être contacté pour toute information complémentaire à l'adresse suivante : [profchary@orange.fr](mailto:profchary@orange.fr)

